



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL  
séance du vendredi 11 juillet 2008

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE  
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

05-04 CENTRE CULTUREL ISRAËLITE – BATIMENT – REALISATION DE TRAVAUX –  
CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION CENTRE CULTUREL ISRAËLITE

Nous ne voterons pas cette convention qui autorise la commune à subventionner une association à vocation religieuse pour avant tout 2 raisons :

- Le bail emphytéotique de 99 ans était déjà une largesse que vous faites perdurer en ne le respectant pas car il est stipulé, je cite :

« - Il devra entretenir les constructions existantes et à venir, des grosses et menues réparations de toutes natures sans pouvoir en exiger aucune du bailleur. »

- Une période où le Président de République dans des discours publics fragilise et galvaude les principes de laïcité en partageant la population entre croyants et non-croyants et en faisant croire que les citoyens les plus utiles à la République seraient les croyants en disant :

« Un homme qui croit, c'est un homme qui espère. Et l'intérêt de la République, c'est qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes qui espèrent »

ou en mettant une hiérarchie éthique entre un instituteur et un curé ou un pasteur en disant et même en le répétant plusieurs fois :

« Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur ; même s'il est important qu'il s'en rapproche parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance »

Pour nous, la laïcité est la condition même du « Vivre ensemble » qui assure la liberté de conscience et elle se retrouve actuellement au cœur des enjeux sociaux dans le sens où elle doit favoriser l'égalité des droits entre les citoyens, égalité sans cesse attaquée depuis plusieurs années et particulièrement en ce moment !